

Politique | Mobilité : Pierre Hurmic porte l'ambition "d'une ville plus apaisée"



Après la présentation du nouveau schéma de mobilité de Bordeaux Métropole, c'est désormais la mairie de Bordeaux qui présente, à l'occasion de la conférence de presse de rentrée de Pierre Hurmic, son plan de développement des mobilités dites « alternatives ». Un plan qui s'inscrit lui-même dans le schéma des mobilités métropolitain. L'ensemble des mesures annoncées n'ont qu'un seul objectif : que Bordeaux devienne « une ville apaisée ».

Le maire de Bordeaux, décrit l'été passé comme ayant été « victime de nombreuses blessures climatiques ». « Inondations, vagues de chaleur, incendies... la situation climatique se dégrade » affirme-t-il, « agir n'est donc plus une option mais une urgence ». À l'échelle de la métropole bordelaise, 600 décès par an sont liés aux particules fines, 30 % des déplacements de moins de 2 km se font en voiture pour 50 % en centre-ville. Au vu de ces quelques chiffres, la majorité municipale souhaite désormais favoriser les modes de déplacements moins polluants et plus doux, tels que la marche, le vélo et les transports collectifs. Pour cela, « les structures urbaines doivent se réinventer afin de laisser plus de place aux mobilités douces ».

Des déplacements plus sûrs

Voilà justement un des objectifs du plan d'action présenté par Pierre Hurmic. Permettre, au travers de modifications du paysage urbain, de « rééquilibrer les moyens de déplacement », au profit, selon le maire, « de ceux les plus apaisants ».

Concrètement, en janvier 2022, afin de sécuriser les déplacements et de réduire les nuisances sonores, la vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h dans 89 % des rues de la ville (contre 37 % actuellement). Une mesure attendue, puisque selon un sondage IFOP, 68 % des habitants y sont favorables. Aussi, toujours dans l'objectif « d'apaiser les quartiers », seront rendus piétonniers 25 hectares de plus, passant ainsi de 40 à 65 hectares. Pour les rues déjà piétonnes, sera conçu un aménagement urbain plus accessible et propice à la marche. Derrière cette décision, offrir une plus grande place aux déplacements à pied, mais aussi le souhait que « demain, Bordeaux devienne l'un des plus grands centres-villes piétons de France ».

Moins de voitures, plus de piétons

Autre souhait de Pierre Hurmic, permettre aux habitants de la métropole de se "réappropriier les rues de la ville qui sont malheureusement, pour la plupart, devenues des routes ». Le dimanche « sans voiture », désormais renommée « ma rue respire », ne s'appliquera donc plus seulement au centre-ville mais à toute la ville, offrant aux piétons et aux cyclistes des espaces libérés de la circulation motorisée. L'opération « ma rue respire » sera expérimentée dans les 8 quartiers de Bordeaux dès le 14 septembre à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité.

En termes de transports en commun, le maire de Bordeaux a annoncé la création de 35 kilomètres de couloirs de bus et vélos d'ici 2026 dont 10 km créés en 2020/2021. Mais aussi, l'encadrement plus strict du freefloating, vélos et trottinettes libre-service, avec le déploiement de 200 à 300 zones de stationnement, l'obligation de se garer dans les zones dédiées et limitant le nombre d'opérateurs. Bordeaux Métropole devrait créer 4 nouveaux parkings relais tout autour de Bordeaux pour augmenter la capacité d'accueil des 2 déjà existants, afin, selon Pierre Hurmic, « d'offrir de vraies solutions alternatives et inciter les bordelais à utiliser les transports en commun ».

L'ambition derrière ce plan d'action est, selon le maire de Bordeaux, très claire : « faire de Bordeaux une ville apaisée, verte et ouverte ». Si interrogé sur la nécessité de telles mesures ou leur acceptation par les habitants, Pierre Hurmic s'est dit convaincu de « l'urgence de changer les choses » mais aussi de l'importance de « ne pas baisser nos exigences et de faire des choix à la hauteur de la crise actuelle ».

Margaux Renaud

Crédit Photo : Aquitaine

Publié sur aqui.fr le 17/09/2020

[Url de cet article](#)